

UNPI 49 BULLETIN D'ADHESION pour 2018
déductible des revenus fonciers si déclaration n° 2044 ou 2072 - SCI

(conservez une copie comme justificatif fiscal)

A remplir obligatoirement :

NOM et Prénom Si société, RAISON SOCIALE :

NOM et Prénom (représentant) :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : Mail :

Date de naissance : Profession :

Renseignements demandés sur votre situation

Vous êtes : Propriétaire Occupant (vous habitez l'un de vos biens)

Copropriétaire (l'un de vos biens, au moins, est situé dans une copropriété)

Si vous êtes bailleur, vous louez (indiquez le nombre de location(s) dans chaque rubrique) :

..... Logement(s) Local/aux commercial/aux Local/aux professionnel(s)
-------------------	--------------------------------	----------------------------------

Si l'un de vos biens est situé en copropriété, merci d'indiquer le nombre total de lots approximatif de cette (ou de ces) copropriété(s):

Souhaite être renseigné sur le(s) sujet(s) suivant(s)

Déclare adhérer à la chambre syndicale de propriétaires & copropriétaires d'Angers, affiliée à l'UNPI.

Droit d'entrée (payable la 1^{ère} année seulement) : 30 € €

Cotisation annuelle pour l'année 2018 : 96 € 48 €* €

OU

Membre bienfaiteur : cotisation 130 € minimum €

*Abonnement à «25millions de propriétaires» compris » (11 numéros) _____

TOTAL €

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'UNPI 49

Date :

Signature

Découverte de la chambre / Parrainage :

Comment avez-vous eu connaissance de la Chambre Syndicale ?
(Indiquez nous si un de nos adhérents vous a conseillé nos services, il bénéficiera d'une remise de 15 € sur sa prochaine cotisation).

Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires du Maine & Loire (UNPI 49)

16 bis rue Louis Gain - 49100 ANGERS

Tél : 02 41 87 42 52 e-mail : unpi.angers@wanadoo.fr site internet : www.association-propretaire-angers.fr